



ARRÊTÉ

Liste d'aptitude pour l'accès au grade d'Agent de Maîtrise au choix au titre de la promotion interne Année 2023

Le Président du CENTRE DE GESTION,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de gestion ;

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté du Président du Centre de Gestion du Pas-de-Calais en date du 3 décembre 2021 portant sur les lignes directrices de gestion en matière de promotion interne;

Vu les demandes de réinscription formulées par des agents inscrits le cas échéant sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne ;

Considérant que les listes d'aptitude sont établies par le Président du Centre de Gestion ;

ARRÊTE

Article 1 :

Au titre de l'année 2023, sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'agent de maîtrise territorial au choix, les 97 agents suivants :

Mme Corinne ACCART-DUJARDIN, commune de CARVIN

Mr Frédéric BAHEUX, commune de CUCQ

Mme Reine BAILLET-DOUCHET POCHET, commune de RANG DU FLIERS

Mme Doriane BECQ, commune de SAINS EN GOHELLE

Mr Dany BELARD, commune de SAINT LAURENT BLANGY

Mr Laurent BERTOUX, commune de SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM

Mr Patrick BLONDEAU, commune de CARVIN

Mme Patricia BOUZIDI-BOULINGUEZ, commune de MERICOURT

Mr Christophe CABRE, commune de HENIN BEAUMONT

Mr Sébastien CARON, commune de CUCQ

Mr Philippe CARPENTIER, commune de AIX NOULETTE

Mr Christophe CARTON, commune de AIX NOULETTE

Mr François-Xavier CLERC, à la communauté d'agglomération des 2 baies à MONTREUIL SUR MER
Mme Corinne CLERY, commune de MERICOURT
Mr Thomas CODRON, à la communauté d'agglomération des 2 baies à MONTREUIL SUR MER
Mme Séverine COUSIN-BOULANGER, commune de LE PORTEL
Mr Yves CROQUEFER, commune de BREBIERES
Mme Béatrice DEBEVE-LEFEBVRE, commune de SAVY BERLETTE
Mme Sandrine DEGARDIN-MAGNIER, à la communauté de communes Desvres-Samer à DESVRES
Mr Grégory DELEVALLET, commune de CARVIN
Mr Pascal DELONNELLE, à la communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY Artois-lys Romane
Mr Rodrigue DELPLANQUE, commune de AIX NOULETTE
Mr Sébastien DERLY, commune de ARQUES
Mr Tony DESVIGNES, au Syndicat Mixte EDEN 62 à DESVRES
Mme Martine DEWALLE-LETOMBE, commune de COURRIERES
Mr Claude DEWASMES, commune de GOSNAY
Mr Jérôme DRUMÉZ, commune de BILLY BERCLAU
Mme Marie-Christine DUPONT, commune de CARVIN
Mr Jacques DURIEZ, à la communauté d'agglomération de BOULOGNE SUR MER
Mme Karine DUSAUTOIR-DELOFFRE, commune de MONTIGNY EN GOHELLE
Mr Marc DUVERLIE, commune de AIX NOULETTE
Mme Corinne DUWATTEZ, commune de CARVIN
Mr Rémy FICHEUX, commune de ARQUES
Mme Myriam FLAMENT, commune de CARVIN
Mr Franck FLORENT, commune de AUCHY LES MINES
Mr Willy FORTIN, commune de CONDETTE
Mme Marie Danielle GENGEMBRE- MERCIER, commune de CARVIN
Mme Freddyne GHILLEBERT, commune de CARVIN
Mr Gaspard GIUNTA, à la communauté d'agglomération de HENIN CARVIN
Mme Christine GODWIN-BERCHE, commune de DIVION
Mr Didier HEDE, commune de AIX NOULETTE
Mr Cyril HENNEAU, au SYMEVAD de EVIN MALMAISON
Mr Michel HENRY, commune de CARVIN
Mr Jules HERAULT, commune de SAINT OMER
Mme Deborah HERENG-MONIER, commune de WINGLES
Mme Christine HERLIN, commune de MERICOURT
Mme Magalie HEROT-TASSART, commune de ALLOUAGNE
Mme Martine LANCON-BANTIGNIES, commune de MONTIGNY EN GOHELLE
Mr Eric LAURENT, commune de LOISON SOUS LENS
Mr Fabien LEBOEUF, commune de WIMEREUX
Mr Laurent LECHIFFLART, commune de LIEVIN
Mr Cédric LECOCQ, au CCAS de LIEVIN
Mr Jean Jacques LEMAIRE, commune de ANNEZIN
Mr Richard LEPRETRE, au Sivom du BRUAYSIS

Mme Marie-Rose LESEUX, commune de HENIN BEAUMONT
Mme Séverine LIENARD, à la communauté d'agglomération de Lens
Mme Lydie LIEVENS-BUTEL, commune de LE PORTEL
Mme Christelle MACHEZ SAUVAGE-SERMONAT, commune de CARVIN
Mme Véronique MARECHAL-RIBIER, commune de HENIN BEAUMONT
Mr Jean-Michel MARTIN, commune de VENDIN LE VIEIL
Mr Dany MASSON, à la communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY Artois-lys Romane
Mr Jonathan MILAN, commune de HENIN BEAUMONT
Mr Laurent MOCEK, à la communauté d'agglomération de HENIN CARVIN
Mme Graziella MOLLET-BORGOBELLO, commune de MERICOURT
Mme Nathalie MOLLET, commune de CARVIN
Mr David MORTELETTE, commune de MEURCHIN
Mme Claudie NEUTRE-VERRIEST, commune de RUITZ
Mr Maxime NOISETTE, à la communauté d'agglomération de Lens Liévin à LENS
Mme Marcelle PIQUET-CAPPE, commune de DOURGES
Mme Elodie PLANQUE-CROGIEZ, à la communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY Artois-lys Romane
Mr Bastien PONCHEL, à la communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY Artois-lys Romane
Mme Lydie POULAIN-GOBERT, commune de LE PORTEL
Mme Noëlla PRINGARBE-LEJOSNE, commune de MERICOURT
Mme Corinne PRUVOST-HUCHETTE, commune de BEUVRY
Mr Giovanni PYNSON, commune de BEUVRY
Mme Nathalie RICQ, commune de CARVIN
Mr Cyril RISSELIN, commune de HENIN BEAUMONT
Mr Nicolas ROBART, commune de SAINT LEONARD
Mr José SART, à la communauté d'agglomération de BOULOGNE SUR MER
Mr Jonathan SCHEPPERS, commune de CARVIN
Mme Laurence SIMONCIC-BEAULIEU, commune de MERICOURT
Mme Cathy SOLON, commune de SAINT LAURENT BLANGY
Mr Sylvain SOULIEZ, commune de SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM
Mr Jérôme TAQUIN, à la communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY Artois-lys Romane
Mr Irénée THERET, commune de BEUVRY
Mr Fabien TOULOTTE, au Syndicat Mixte EDEN62 à DESVRES
Mme Sabine VANBAELINGHEM-LEMAIRE, à la communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY Artois-lys Romane
Mr Joël VAN GYSEL, à la communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY Artois-lys Romane
Mme Véronique VANPEPERSTRAETE, commune de MERICOURT
Mr Renaud VASSEUR, commune de WIMEREUX
Mr Eric VENDEVILLE, commune de CARVIN
Mme Andrée VERSPEEK-LAREAL, commune de CARVIN
Mme Mélanie VETTU, au Centre de Gestion du Pas de Calais à BRUAY LA BUISSIÈRE
Mr Rudy VILELA, commune de VENDIN LE VIEIL
Mr Olivier WAROT, commune de WIMEREUX

Mme Valérie WOZNIAK-BROWAEYS, commune de SAINS EN GOHELLE

Mr Sébastien WROBLEWSKI, à la communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY

Article 2 :

Au titre de l'année 2023, sont réinscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'agent de maîtrise au choix, les agents suivants :

En 1^{ère} réinscription :

M. Grégory ADELAIDE, à la communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY Artois-lys Romane

Mme Martine BAILLOEUIL, commune de ACHICOURT

Mme Corinne BOUTOILLE, au CCAS D'AUCHEL

M. Anthony BUTEL, commune de CONDETTE

M. Jimmy CANDELLE, commune de CARVIN

M. Franck CHERY, commune de ST POL SUR TERNOISE

M. Alfred DUBOIS, commune de CARVIN

M. Frédéric DUFOUR, commune de BREMES

Mme Corinne DURANTON, commune de HOUDAIN

M. Christophe FOUCART, commune de MONT BERNANCHON

M. David GOLLIOT, commune de CONDETTE

Mme Catherine LABITTE, au CCAS DE LIEVIN

Mme Dorothée LADRAT née DHEDIN, commune de BEUVRY

M. Patrice LEBAS, au SIVOM DU BETHUNOIS

M. Jean-Marc LEBLANC, commune de LILLERS

Mme Sylvie LELAURE née BODART, commune de COURRIERES

M. Gauthier LENZI, commune de ACHICOURT

M. Hervé LEWANDOWSKI, à la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BETHUNE BRUAY Artois-lys Romane

M. Fabrice MARGOLLE, commune de CAMPAGNE LES HESDIN

M. Carl MARLOT, commune de MONTIGNY EN GOHELLE

M. Thierry NINRINCK, commune de CARVIN

Mme Nathalie OBERT née MERKIL, commune de NOYELLES GODAULT

Mme Nathalie ODEKERKEN, au SIVOM de la COMMUNAUTE DU BRUAYSIS

Mme Katy OSTYIN, née FROHLICH, commune de ST ETIENNE AU MONT

Mme Sandrine POCHET, commune de BERCK SUR MER

M. Michel SENLECQUE, commune de CONDETTE

M. Eric SEVESTRE, commune de LE PORTEL

En 2^{ème} réinscription :

M. Franck BOSCARINO, commune de MERICOURT

M. Stéphane BREBION, à la Communauté d'agglomération de BETHUNE BRUAY Artois Lys Romane

Mme Fatima BRULEZ née DJEKHANE, à la Communauté d'agglomération de BETHUNE BRUAY Artois Lys Romane

M. Julien COEUGNET, à la Communauté d'agglomération de BETHUNE
Mme Cathy COVILLERS, commune de NOEUX LES MINES
Mme Alexandra DUQUESNOY-HELENIK, commune de NOEUX LES MINES
M. Jérôme LEBEGUE, commune de ISQUES
M. Christophe LEROY, à la Communauté d'agglomération de BETHUNE BRUAY Artois Lys Romane
M. Christophe MACHART, commune d'HEURINGHEM
M. Patrick STRYJAKOWSKI, commune de DOURGES
M. Mathieu VASSEUR, commune de ISQUES

En 3^{ème} réinscription :

M. Manuel ANSELIN, à la Communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY Artois Lys Romane
M. Jean-Paul BODART, commune de MONTIGNY EN GOHELLE
Mme Christelle BOUTRY, commune de LEFOREST
M. Yves DELMARE, à la Communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY Artois Lys Romane
M. Grégory DISSAUX, à la Communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY Artois Lys Romane
M. Mickael GRASSIEN, à la Communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY Artois Lys Romane
Mme Audrey LE GALL née DEBARGE, commune de LEFOREST
M. Olivier LITREM, à la Communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY Artois Lys Romane
Mme Romaine MONPAYS née GEORGES, commune de MONTIGNY EN GOHELLE
M. Alexandre OBERT, à la Communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY Artois Lys Romane
M. Frédéric PLAYOULT, à la Communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY Artois Lys Romane
M. Mickael SIX, à la Communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY Artois Lys Romane
M. Fabrice VROLAND, commune de LABEUVRIERE

Article 3 :

L'inscription sur la liste d'aptitude est valable deux ans. L'inscription est renouvelable deux fois. L'intéressé doit faire connaître par écrit un mois avant le terme, son intention d'être maintenu sur la liste l'année suivante.

Article 4 :

Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat,

Fait à BRUAY-LA-BUISSIERE le 12 avril 2023
Le Président,

Joël DUQUENOY



Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille, qui peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.